Envoyé en préfecture le 11/02/2026
Reçu en préfecture le 11/02/2026
Publié le
ID : 022-212200679-20260206-D092026-DE

Département des Côtes d'Armor

MAIRIE
DE
GRÂCES

DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE GRÂCES
DU VENDREDI 6 FEVRIER 2026 – 19 H 00

❀❀❀❀

Date de la convocation : le 30 janvier 2026

Présidence de : M. Yannick LE GOFF - Maire

Présents : M. LE GOFF – Maire, M. LASBLEIZ, Mme MOURET, M. PERU, Mme BRIENT, M. LACHIVER, Mme KERHOUSSE – Adjoints au Maire, Mesdames COBIGO, COMMAULT, C. CORRE, COURTIN, LOYER, SABLE, TANGUY, Messieurs BELEGAUD, BOLLOCH, BONNEAU, CRASSIN, GIRONDEAU, LE ROUX.

Absent excusé : Monsieur Jean-Pierre MONNIER

Pouvoir avait été donné par : Monsieur MONNIER à Monsieur LE GOFF

Secrétaire de Séance : M. Pascal BONNEAU

❀❀❀❀

DELIBERATION N° 09/2026
CESSION DES MAISONS COMMUNALES RUE ALBERT CAMUS – MODIFICATION DES PRIX DE VENTE

Monsieur le Maire rappelle que le conseil municipal, lors de sa séance du 12 septembre 2025, a acté la cession des maisons communales situées rue Albert Camus et validé leur prix de vente.

Après négociation avec les futurs acquéreurs, il convient de redélibérer sur ces prix de vente.

Monsieur le Maire propose donc les prix de vente suivants :

N°	Parcelles	Surfaces parcelles	Surfaces habitations	Prix de vente initiaux	Nouveaux Prix de vente proposés
3	AE 90	406 m²	64.03 m²	135 000 €	125 000 €
4	AE103	461 m²	67.80 m²	140 000 €	130 000 €
15	AE 96 (lot C)	310 m²	67 m²	140 000 €	130 000 €
17	AE 96 (lot B)	320 m²	67 m²	140 000 €	130 000 €
19	AE 96 (lot A)	323 m²	67 m²	140 000 €	130 000 €

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité adopte les prix de cessions proposés ci-dessus.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits
Pour extrait conforme

Le Maire,
Yannick LE GOFF

MAIRIE DE GRÂCES
CÔTES D'ARMOR

Le Secrétaire de Séance,
Pascal BONNEAU.